

L'écho des campagnes, la rubrique agricole du CODEV

Chers lecteurs, appartenant au monde agricole et impliqués dans le Conseil de Développement, Laurent Jacquot, Stéphane Ermann et moi-même (Véronique Corsyn) vous proposons une rubrique mensuelle dédiée à l'agriculture locale. Chaque mois, nous vous présenterons les activités agricoles principales qui occupent nos agriculteurs. Nous sommes bien sûr ouverts à tout autre sujet permettant de mieux faire connaître le monde agricole, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

En avril, les températures plus clémentes et la pluie normalement encore abondante en ce début de printemps, font pousser l'herbe, les prairies reverdissent. Il est temps de sortir les animaux de leurs étables et bergeries, c'est ce qu'on appelle « la mise à l'herbe ». Pour les animaux, comme pour les éleveurs, c'est signe de plus de liberté. Nourris en autonomie, il n'est plus nécessaire de fourrager les animaux matin et soir. Cela étant, cette étape n'est pas anodine et nécessite préparation. Tout d'abord, il convient de vérifier que les clôtures sont bien hermétiques et les points d'eau en fonction. Ensuite, il est recommandé de ne sortir les animaux d'abord que quelques heures, afin que leurs bactéries intestinales s'habituent progressivement à l'herbe fraîche, plus humide, plus riche en sucre et en azote que les aliments hivernaux. La mise à l'herbe étant progressive, elle a d'abord lieu dans les prairies autour de l'exploitation, il faudra donc veiller à ce que ces prairies ne soient pas sur pâturées afin qu'elles ne soient pas trop abîmées, mais aussi parce que plus le pâturage est ras, plus le risque d'absorber des parasites est élevé. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, au printemps, le soleil revenu et l'herbe ayant poussé il ne suffit pas d'ouvrir les barrières et vive la liberté !

Si l'herbe pousse dans les prés, elle pousse aussi dans les champs et là c'est plus problématique. La mauvaise herbe concurrence les cultures, elle peut même les étouffer complètement. Il faut agir régulièrement. Chaque cas est différent, d'une exploitation agricole à l'autre et au sein d'une même exploitation entre deux parcelles et même souvent au sein d'une même parcelle. La gestion des mauvaises herbes et des maladies est une préoccupation permanente tout au long du cycle de vie des cultures, toute la succession des interventions depuis la préparation des sols (labour non-labour), la rotation des cultures, les associations végétales, le choix de la variété, les dates de semis sont réfléchies. Mais malgré tout cela, au printemps, les mauvaises herbes sont présentes dans les cultures et il faut tout de même intervenir pour garantir la qualité des produits et leurs bienfaits.

Exemple de désherbage mécanique :
passage d'une herse étrille



Vaches laitières ; race Prim'Holstein



Directeur de publication : **Pierre Singer** _ Éditeur : **Jean-Michel Clerget**
Articles et photos : **nos adhérents** (sauf mention contraire) ; qu'ils en soient remerciés

Adresse : 1 place du marché - 57400 SARREBOURG

Courriel : contact@conseildev-paysdesarrebour.fr - Téléphone : 06.38.04.74.04 du lundi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 16h

Relocaliser ?

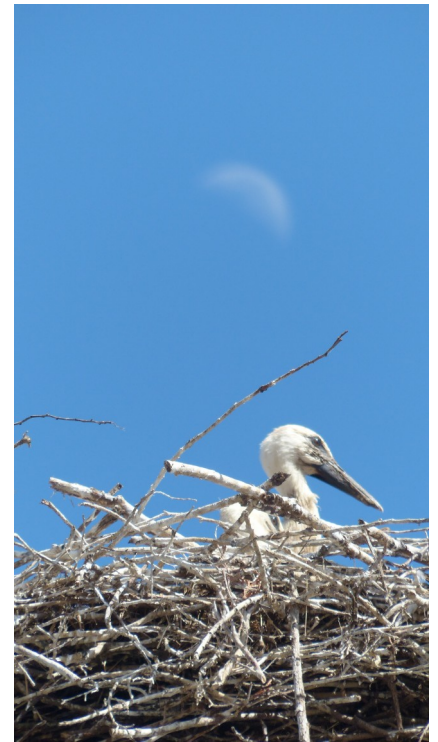
La covid-19 menace bien malheureusement nos vies et celles de ceux que nous aimons. Cela fait de nombreuses années que des scientifiques nous alertaient sur des risques liés aux agressions que l'Homme fait subir à la nature. Mais tout ne serait peut-être pas négatif dans cette pandémie. Ne peut-on placer du côté des bénéfiques le fait qu'elle nous amène à réfléchir à ce que nous devons changer dans nos mauvaises habitudes : consommation inconsidérée de denrées et de biens venus de trop loin, déplacements trop nombreux, gabegie de ressources, etc... Le moment est venu de protéger la planète. La jeune génération l'a bien compris. Nous avons donc le devoir de faire de la sauvegarde de la planète notre priorité. Mais regardons également le verre à moitié plein : notre territoire bénéficie de nombreux atouts, ce qui nous permet d'être précurseurs grâce à la transition de notre économie locale vers le développement soutenable. Difficile de s'astreindre à consommer moins ? Certes, mais il est assez facile de consommer mieux, de recycler, de trier nos déchets ou d'en favoriser la réutilisation. C'est contraignant, mais c'est devenu indispensable. Le « monde d'après » ne pourra se construire sans la contribution de tous. Et parmi les solutions à privilégier, il nous faut relocaliser, c'est à dire rapprocher, privilégier la consommation de ce qui est produit sur place ou à proximité et renoncer aux produits trop exotiques. Il nous faut être solidaires et coopérer avec ceux qui partagent nos ambitions. Les territoires ruraux ont de tous temps pratiqué cette solidarité et ce partage. C'est ce qui fera le succès de la relance de nos activités dans un esprit de frugalité heureuse recommandée par Pierre Rabhi. Cela amplifiera l'attractivité de notre territoire, nous apportera un bien-être supérieur et incitera de nos jeunes à se maintenir dans le sud Mosellan.

Groupes de travail 2021

Le conseil de Développement est un espace d'échanges à la recherche de plus de bien-être pour les habitants du territoire. Très bientôt nous reprendrons le cycle de conférences sur les beautés de notre territoire. Mais le changement climatique et sa cohorte de conséquences nous amènent à essayer de cerner au plus vite les solutions qui permettront de préserver notre environnement et surtout de veiller à redonner aux humains une place plus compatible avec la survie des différentes composantes de notre environnement, tant animales que végétales. Et ce d'autant plus que la reconnaissance en Réserve de Biosphère Unesco appelée de tous nos vœux nous incitera à imaginer, à construire et à maintenir une nouvelle harmonie avec la nature qui nous entoure. Il est donc fondamental que vous participiez aux projets qui vous sont proposés. Chacun a son mot à dire et des idées à faire épanouir.

Connaissez-vous les banques « éthiques » ?

A leur origine les établissements de financement avaient pour raison d'être la redistribution des économies des uns vers les projets de ceux qui voulaient mettre en œuvre des idées de développement économique. Malheureusement, la grande majorité d'entre eux préfèrent aujourd'hui spéculer sur les marchés d'instruments financiers plutôt qu'aider les entrepreneurs à développer leurs activités (90 % de leurs actifs). Quelques rares banques comme le Crédit Coopératif ou la banque NEF tentent d'en revenir aux racines. Alors pourquoi pas investir dans des entreprises locales en aidant ces établissements ; aiguillons nos économies vers ces établissements qui investissent dans l'ESS (l'Economie Sociale et Solidaire) et les PME/TPE locales favorisant ainsi l'activité et donc l'emploi sur notre territoire. Certes leur objectif n'est pas de maximiser leurs profits mais plutôt de garantir une rentabilité raisonnable en prenant des risques limités.



Fracture numérique ?

Sous la menace du virus, nous nous isolons et tentons de communiquer avec l'extérieur grâce aux smartphones ou ordinateurs par le biais d'internet. Encore faut-il pour cela disposer d'une liaison performante vers le Web. Il est nécessaire également de savoir manipuler efficacement et en toute sécurité ces matériels et leurs programmes. Depuis plus de trois ans, le Codev tente d'apporter ce type de connaissances à ceux qui en ont le plus besoin. De 2016 à 2019, nous avons ainsi privilégié les seniors n'ayant pas ou très peu de connaissance en informatique. Nous espérons pouvoir en 2021 poursuivre cette mission. Nous devons trouver pour cela le financement qui permettra cette année d'axer nos formations sur l'utilisation de la visioconférence et des services sur internet.

Appel aux contributions...

Proposez-nous ou suggérez-nous des articles pour cette lettre ; les débats du Codev aborderont alors les thèmes les plus demandés. Notre association est un espace d'échange, de mise en commun et de construction de solutions.